

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



Moroni, le 04/08/25

DECRET N° 25 - 081 /PR

Portant promotion à l'Ordre du
Croissant Vert des Comores.

**LE PRESIDENT DE L'UNION,
GRAND MAITRE DE L'ORDRE,**

VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le
référendum du 30 juillet 2018 ;

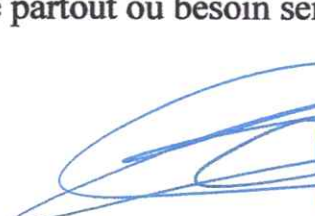
DECRETE :

ARTICLE 1^{er} : Est promu au grade de **CHEVALIER** de l'Ordre du Croissant
Vert des Comores:

Son Excellence Monsieur SYLVAIN RIQUIER
Ambassadeur de la République Française
auprès de l'Union des Comores

En reconnaissance des services rendus à la Nation.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de
l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.


AZALI Assoumani
